



Numéro de l'acte	2021-78-URBMC
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	8.4

## CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUILLET 2021

### QUESTION N°2021-78

POLE ADMINISTRATION GENERALE : URBANISME

### PROJET DU CENTRE-VILLE – OPERATION DE REQUALIFICATION DU QUAÏ DU COMMERCE – RUE MARCEL DELAPLACE

#### RAPPORTEUR :

Madame Chloé KOCLEGA

Conseillère Déléguée, Aménagement du territoire

Depuis quelques années, la ville d'Arques a entrepris un grand projet de renouvellement urbain dont l'ambition est d'améliorer la qualité de vie des Arquois et des habitants de ce futur quartier en refondant l'identité de la commune autour d'un Centre-Ville renouvelé.

A ce titre, le quai du commerce fait aussi l'objet d'une opération de requalification qui sera réalisée par tranches, en même temps que l'aménagement des phases 1, 2 et 3 du projet de Centre-Ville mais aussi du projet de réhabilitation de la Halle de la Composition (qui fait aujourd'hui l'objet d'un concours de maîtrise d'œuvre esquisse plus).

Après l'aménagement de la phase 1 du Centre-Ville (4 îlots pour la construction de 105 logements et quelques commerces), la ville a lancé un marché à procédure adaptée le 19 février 2021 pour les travaux d'aménagement de la phase 1B quai du commerce – rue Marcel Delaplace.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 7 avril 2021 en vue d'attribuer les différents lots dont vous trouverez les résultats ci-dessous :

Lot	Société retenue	Montant HT
<u>Lot n° 1 :</u> Terrassement – Voirie – Assainissement EP ; + PSE : Revêtement périphérique aire de jeux.	<b>Société DUCROCQ TP</b>	<b>285 000,00 €</b> dont PSE : 1 968,45 €
<u>Lot n° 2 :</u> Tranchées – Réseaux secs – Eclairage public ; + PSE1 : Eclairage public pour aire de jeux ; + PSE2 : Branchement BT pour fontaine.	<b>INEO HAUTS DE FRANCE</b>	<b>94 749,56 €</b> dont PSE1 : 6 838,52 € PSE2 : 3 039,51 €
<u>Lot n° 3 :</u> Espaces verts – Plantations – Mobiliers ; + PSE1 : Aire de jeux ; + PSE2 : Fontaine.	<b>PINSON PAYSAGE NORD</b>	<b>205 149,58 €</b> dont PSE1 : 24 415,50 € PSE2 : 26 519,60 €
<b>MONTANT TOTAL DES TRAVAUX :</b>		<b>584 899,14 €</b>

Ces travaux pourraient être financés sur la base du budget prévisionnel suivant :

<b>BUDGET PRÉVISIONNEL HT DE L'OPÉRATION (en euros)</b>			
<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<u>Lot n° 1 :</u> Terrassement – Voirie – Assainissement Eaux Pluviales – Revêtement périphérique de l'aire de jeux :	285 000,00 €	DETR (arrêté attributif en date du 09/04/2021) :	94 567,20 €
<u>Lot n° 2 :</u> Tranchées – Réseaux secs – Eclairage public :	94 749,56 €	Région des Hauts-de- France (fonds spécial de relance et de solidarité avec les territoires) → Demande en cours :	150 000,00 €
<u>Lot n° 3 :</u> Espaces verts – Plantations – Mobiliers :	205 149,58 €	Fonds de concours CAPSO → Demande en cours :	100 000,00 €
/	/	Fonds propre de la ville d'ARQUES :	240 331,94 €
<b>TOTAL :</b>	<b>584 899,14 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>584 899,14 €</b>

Les travaux de la phase 1B ont débuté en juin 2021 et devraient être terminés pour la fin de l'année 2021.

L'opération de requalification du reste du quai du commerce se fera en même temps que l'aménagement des phases 2 et 3, ainsi que le projet de réhabilitation de la Halle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité, décide :

- De se prononcer favorablement sur l'opération de requalification du quai du commerce et notamment sa phase 1B ;
- De se prononcer favorablement sur le budget prévisionnel pour la réalisation des travaux repris ci-dessus sur la phase 1B.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES  
Le 13 juillet 2021

Benoît ROUSSEL,  
Maire de la ville d'Arques  
Conseiller départemental du Pas-de-Calais





**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 13 JUILLET 2021**

**Affiché le 16 juillet 2021**

L'An Deux Mille Vingt et Un le Treize Juillet à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Communautaire de la CAPSO, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le 07 juillet 2021 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date ainsi qu'à la CAPSO.

**Effectif du Conseil Municipal :** Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Hélène FAYEULLE - Thierry MERCIER - Gaëlle ROSE - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER - Joël DUQUENOY - Catherine LAMOOT - Bernadette BAROUX - Corinne REANT - Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Manuella CAPELLE - Isabelle CLABAUX - Stéphanie BODDAERT - Johnny WALLART - Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Ludovic LELEU - Chloé KOCLEGA - Caroline SAUDEMONT -- Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 19 présents
- 1 absent non excusé
- 0 absent excusé sans pouvoir
- 9 absents excusés avec pouvoir

Hélène FAYEULLE ayant donné pouvoir à Corinne REANT

Gaëlle ROSE ayant donné pouvoir à Christine COURBOT

Jean-Pierre LAMIRAND ayant donné pouvoir à Joël DUQUENOY

Mickaël CANLER ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER

Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Catherine LAMOOT

Dominique LARDEUR ayant donné pouvoir à Sébastien DUCHATEAU

Olivier JUSTIN ayant donné pouvoir à Stéphane FINARD

Stéphanie BODDAERT ayant donné pouvoir à Cécile CARON

Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL

Madame Catherine LAMOOT est nommée secrétaire de séance.